

Afrique centrale : les Nations Unies pour une lutte vigoureuse contre le phénomène du braconnage

Kigali (Rwanda), 23 août 2013 – Les Nations Unies ont exprimé, une fois de plus, leur vive préoccupation par rapport au braconnage des éléphants en Afrique centrale et lancé un appel pour des actions énergiques contre ce phénomène qui constitue une menace à la paix. « Nous devons combattre avec vigueur cette pratique illégale et intolérable, en particulier au vu de son rôle supposé dans le financement illégal de certains groupes rebelles », a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, lors de la 36^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 23 août à Kigali (Rwanda).

M. Ban Ki-moon a noté avec satisfaction l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour des travaux. Le Gabon, qui en a été l'initiateur, a proposé une communication sur l'ampleur de cette nouvelle forme de criminalité. Le Rapport final indique que ses experts ont évoqué l'urgence d'une mobilisation contre ce fléau en rappelant que leur démarche s'inscrit au cœur d'une interpellation faite par le Secrétaire général des Nations Unies dans son Rapport sur les activités du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA). Ce Rapport a « révélé l'apparition du phénomène du braconnage contre les éléphants qui sévit au Cameroun, en République Centrafricaine, au Tchad et au Gabon », ont-ils souligné, en suggérant fortement qu'une « coopération transfrontalière » soit établie entre les pays de la sous-région afin de faire face à cette situation.

Cette dynamique est fondamentale, entre autres, pour la protection du complexe trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), qui s'étend sur 141 000 km², abrite environ 40 000 éléphants et couvre le Cameroun, le Congo et le Gabon. « A Minkébé, le Gabon estime perdre 50 éléphants par jour. L'ivoire est acheminé vers les marchés étrangers », révèlent les délégués gabonais, précisant que des pays asiatiques sont les principaux bénéficiaires de cette contrebande qui, selon eux, bénéficient de la complicité de certains « intermédiaires et des contacts dans des grandes villes » voisines. Dans leur exposé, ils ont également fait état du massacre, en mai dernier, de 26 éléphants dans le site du Patrimoine mondial de Dzanga, en République Centrafricaine, ainsi que des efforts communs pour répondre collectivement à ce problème.

Le Tchad a partagé ses inquiétudes sur ce même sujet, évoquant le massacre de 89 éléphants en une seule nuit (mars 2013) à Ganda, dans le Sud du pays. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ajoute qu'en 2012, il y en a 300 qui ont été décimés dans le parc de Bouba Djida, dans le Nord du Cameroun. La CEEAC a noté qu'elle a récemment mis en place deux plans d'action d'urgence (pour le Nord-Cameroun, le Nord-Est de la RCA et le Sud du Tchad) et une stratégie de lutte anti-braconnage en Afrique centrale.

Les Nations Unies ont saisi l'occasion de la 36^e réunion ministérielle de Kigali pour renouveler leur détermination à continuer d'accompagner les Etats et les organisations régionales dans la recherche des solutions « concertées et innovantes » aux défis qui fragilisent la paix et la sécurité dans la sous-région Afrique centrale. En dehors du phénomène de braconnage d'éléphants, l'ONU a notamment mentionné la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Elle a toutefois reconnu les progrès enregistrés sur ce front après le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Yaoundé du 24 au 25 juin 2013.

Outre le message du Secrétaire général de l'ONU, la 36^e réunion de l'UNSAC a été marquée par les discours du Premier ministre rwandais, M. Pierre-Damien Habumuremyi ; du Secrétaire général adjoint de la CEEAC, M. Roger Tchoungui ; du ministre des Affaires étrangères du Congo, par ailleurs Président sortant du Comité, M. Basile Ikouébé ; du Représentant spécial de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de Bureau de l'UA au Burundi, M. Boubacar Gaoussou Diarra. Mme Louise Mushikiwabo, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda, devenue Présidente du Comité, a également prononcé un mot de bienvenue.

Tous les intervenants ont plaidé pour une action collective en faveur d'une sécurité et d'une paix durables en Afrique centrale et en particulier en RCA. Les travaux du Comité se sont achevés par l'adoption d'une Déclaration réaffirmant son « engagement à appuyer le processus de transition » dans ce pays et invitant les Etats membres de l'UNSAC à « s'impliquer activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise centrafricaine ». Il a aussi réitéré son appel au Groupe international de contact et au reste de la communauté internationale, afin qu'ils apportent leur contribution au Fonds Fiduciaire pour la RCA. Un geste salué par la cheffe de la diplomatie centrafricaine, Mme Léonie Banga-Bothy, présente à Kigali.

La 37^e réunion de l'UNSAC est prévue du 2 au 6 décembre 2013 à Ndjamena, au Tchad.